



---

**Municipalité d'Ormstown**  
5, RUE GALE,  
ORMSTOWN (Québec) J0S 1K0  
Tél. 450 829- 2625 - Télécopieur 450 829-4162  
Adresse électronique : [greffe@ormstown.ca](mailto:greffe@ormstown.ca)  
Site internet : [www.ormstown.ca](http://www.ormstown.ca)

---

**AVIS PUBLIC**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL**

**AVIS** vous est par la présente donné par le soussigné, François Gagnon, greffier de la Municipalité d'Ormstown à l'effet qu'une séance extraordinaire du Conseil Municipal est convoquée par la mairesse, Madame Christine McAleer, pour être tenue **jeudi le 24 février 2022 à 19h30** à l'Hôtel de Ville d'Ormstown au 5, rue Gale. Cette séance sera tenue à huis clos, mais étant diffusée en direct via la plateforme zoom et la chaîne YouTube de la Municipalité. Elle peut être écoutée et regardée en direct ou en différé par la suite, en tout temps

Toute personne désirant poser une question, mais exclusivement en regard du seul sujet traité à l'ordre du jour ci-dessous, doit l'adresser au greffe de la Municipalité, à l'adresse électronique suivante: [greffe@ormstown.ca](mailto:greffe@ormstown.ca), avant midi (12H00) le jour même de la séance extraordinaire.

À l'occasion de cette séance extraordinaire, il sera pris en considération le ou les sujets suivants:

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Avis de motion en regard Règlement 25.44 modifiant le Règlement de zonage 25-2006 en rapport avec les zones H04-432 et H04-433
3. Levée de l'assemblée.

**Donné ce 21 février 2022,**

François Gagnon  
Greffier  
[greffe@ormstown.ca](mailto:greffe@ormstown.ca)